

DÉFISCALISATION

Girardin Industriel

Réduction one-shot N+1 supérieure au montant placé

En quoi ça consiste ?

Le dispositif fiscal one-shot avec rendement immédiat.

Avantages et points de vigilance

Avantages

- ✓ Réduction supérieure au montant placé (rendement direct)
- ✓ Soutien à l'économie ultramarine
- ✓ Pas de gestion (montage opéré par l'opérateur)
- ✓ Plafond niches majoré (18 000 €)

Points de vigilance

- Risque de remise en cause si non-respect des conditions de l'opérateur
- Capital perdu (pas de rendement intrinsèque, c'est l'avantage fiscal qui paie)
- Sélection rigoureuse des opérateurs (risque opérateur)
- Plafond global niches fiscales à respecter

Cas d'usage chiffré

Foyer TMI 45 % qui doit ~30 000 € d'IR : Girardin 25 000 € → réduction ~30 000 € en N+1, gain ~5 000 €.

Pour aller plus loin — premier entretien offert avec Sébastien Bailly : www.asterale.fr/#rdv

Avertissements et informations réglementaires. Les informations présentées sur cette fiche sont générales et ne constituent ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Elles ne sont pas un Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs / UCITS). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tout investissement présente des risques, y compris de perte partielle ou totale du capital. La fiscalité dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'évoluer.

ASTERALE — Conseiller en Investissements Financiers (CIF) immatriculé à l'ORIAS sous le n° **23 007 423**, adhérent ANACOFI-CIF, association professionnelle agréée par l'AMF. Soumis au contrôle de l'ACPR (4 Place de Budapest, 75436 PARIS CEDEX 09). RC professionnelle n° 7400023129 — ZURICH INSURANCE PLC. *Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur de la part de la clientèle.* Réclamations : sebastien.bailly@asterale.fr. Médiateur de l'AMF — www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-l-amf.